

Conjugaison

Conjuguer un verbe au futur simple de l'indicatif

Le futur simple de l'indicatif est le temps que l'on emploie pour exprimer une action postérieure au moment de l'énonciation.

- Quel que soit le groupe auquel le verbe appartient, les terminaisons au futur se caractérisent par la présence systématique de la consonne r : **-rai, -ras, -ra, -rons, -rez, -ront.**

Ex : Demain je rangerai ma chambre.

Demain tu finiras tes devoirs.

Ces terminaisons évoquent celles du verbe *avoir* au présent. C'est comme si celles-ci s'ajoutaient à l'infinitif du verbe. Cela est vrai pour tous les verbes des 1^{er} et 2^{ème} groupes, ainsi que pour certains verbes du 3^{ème} groupe.

Au futur, certaines verbes présentent un changement de radical.

- Comme au présent, **les verbes en -oyer et -uyer changent l'y en i devant l'e muet.**

Ex : J'essuierai / Tu nettoieras.

Attention au verbe **envoyer**, il change complètement de radical au futur.

⇒ *J'enverrai, tu enverras...*

- **La plupart des verbes en -eler et -eter, comme appeler et jeter, doublent la consonne l ou t devant un e muet.**

Ex : J'appellerai / Tu jetteras.

- Les verbes **acquérir, courir, mourir, voir, pouvoir**, s'écrivent avec **deux r au futur.**

Ex : J'acquerrai / Je courrai / Il mourra / Nous verrons / Vous pourrez...

- Les verbes **avoir, être, aller et d'autres verbes du 3^{ème} groupe (faire, savoir, venir, etc.) forment leur futur sur un radical particulier.**

Ex : J'aurai / Je saurai / J'irai...

NOTA BENE

La terminaison de la première personne du singulier est -ai et non -ais.

Il faut prendre garde à **ne pas oublier l'e muet** quand on écrit le futur des verbes du 1^{er} groupe en **-éer (créer), -ier (crier), -ouer (jouer), -uer (saluer)**.

⇒ *Je créerai / Je jouerai / Je saluerai.*